

pour faire cette expertise, et c'est pour cela qu'on a dû recourir aux services de comptables experts, prétendait-on, de New-York pour travailler ici; quelques-uns de ces teneurs de livres renommés recevaient du Gouvernement jusqu'à \$70 par jour, sans compter leur pension. Ils commencèrent leur enquête en se servant de cette façon de procéder si bien connue de Tammany Hall, en exigeant chacun \$85 comme prix du voyage de New-York à Ottawa, bien qu'à cette époque-là, le prix du voyage en première classe ne fût que de \$22 entre ces deux points; ils ont terminé leur besogne en exigeant chacun \$5 par jour pour leur pension, et cela malgré que M. Wm Jackson, représentant conservateur d'Elgin-ouest, se fût levé de son siège en Chambre pour déclarer qu'il avait pensionné et qu'il s'était logé dans la même maison où se retiraient quelques-uns de ces messieurs, bien qu'il eût dit qu'il mettrait son siège en jeu s'il ne prouvait pas que ces gens-là ne payaient tout au plus que \$1 chacun par jour pour leur pension. Pour couronner le tout ils retournèrent à New-York sans laisser rien d'appréciable pour ces \$46,000 de bon argent canadien qu'ils avaient reçu. Experts comptables, ils l'étaient certainement. Je ne doute aucunement que si l'on faisait un examen approfondi des livres de certains ministères, on constaterait que ces gens-là ont laissé ici des élèves très habiles et peut-être de bons imitateurs.

Songez donc à ce comptable qui, après un an de tenue des livres pourrait détenir dans une main \$16,000,000 d'un surplus, tandis que dans l'autre, qu'il tient en arrière de son dos, il cache des états de dettes et d'obligations s'élevant à la somme fabuleuse de \$48,000,000! Il peut arriver que cet homme-là ne soit pas un Yankee, mais c'est certainement un expert. Aux jours du bon vieux temps, alors qu'il n'y avait rien à cacher, les teneurs de livres se servaient d'un compte de profits et pertes; ils pouvaient toujours prouver l'exactitude de leur travail en balançant les comptes; mais aujourd'hui on impute les pertes sur le compte du capital et on les acquitte avec des deniers destinés à des améliorations permanentes, puis on les manipule de façon à les changer en profits, ou du moins à les faire paraître tels, et je suis certain qu'après ces opérations, on les représentera comme parties de l'actif actuel du Canada. Ainsi, par exemple, le Gouvernement a accordé l'entreprise de la construction d'un pont considérable sur le fleuve Saint-Laurent à ses amis qui avaient formé une société par actions, à responsabilité limitée. Retenons ce mot "limitée". La compagnie se trompa quant aux plans, ou quant à l'ouvrage, ou quant à ces deux choses réunies, tellement qu'alors que la construction était presque terminée, elle s'écroula dans le fleuve. Entre temps, chacun des

membres de cette compagnie s'enrichissait, dit-on; on va même jusqu'à prétendre qu'ils sont aujourd'hui immensément riches, alors que cette petite compagnie à responsabilité limitée faisait faillite en laissant environ \$6,000,000 de dettes. Eh! bien, le Gouvernement se chargea de cette dette qu'il imputa sur le compte du capital et qu'il acquitta des deniers empruntés pour des améliorations permanentes; le résultat certain, c'est qu'un historien libéral de l'avenir (ou peut-être un comptable expert) affirmera que cet ouvrage dont le coût réel aura été augmenté de \$6,000,000, constitue une partie de l'actif du Canada.

Il y a plus. Surgit une collision entre deux remorqueurs, et le Gouvernement paie \$7,000 de dommages à la suite de cet accident; il impute cette somme sur le compte du capital et il se sert des deniers destinés à des travaux permanents; je suppose qu'avant longtemps il prétendra que ces \$7,000 faisaient partie de l'actif du Dominion.

Mais ce n'est pas tout encore. Il se produit un accident sur l'Intercolonial; la voie est endommagée, les rails brisés, les locomotives et les voitures réduites en miettes; il faut s'équiper de nouveau et remplacer ce qui a été détruit; va-t-on croire que le Gouvernement porte ces frais au compte des dépenses courantes? Pas du tout. Bien que ce train fût endommagé alors qu'on s'en servait, on impute les dommages sur le compte du capital, puis l'on ajoute cette somme au coût primitif de l'Intercolonial.

Ainsi que je le disais en commençant ce petit discours, jusqu'à l'arrivée du parti libéral au pouvoir, l'Intercolonial avait coûté \$50,000,000; mais aujourd'hui ce coût se trouve porté à \$81,000,000, soit une addition de \$31,000,000 à ce coût depuis treize ans.

Eh bien! supposons qu'un cultivateur possède une ferme et des instruments aratoires avec du bétail pour une valeur de \$6,000, et qu'il emploie un gérant pour administrer sa ferme en son nom et pour tenir ses livres. A l'expiration de l'année, le gérant peut calculer un surplus de recettes de \$200; il peut encore constater qu'après avoir acquitté toutes les dépenses, ses livres, non seulement se balanceront, mais accuseront une somme de \$200 en argent comptant et disponible. Il peut sans manquer à l'honnêteté faire rapport au cultivateur qu'il a un excédent de recettes de \$200, et s'il consacre cette somme à l'achat d'un cheval qui vaut \$200, il peut, sans manquer à l'honneur, faire rapport qu'il a un surplus de \$200. L'année suivante, quand il vient à balancer ses comptes, il trouvera peut-être qu'il n'y a pas de surplus tel qu'il le prétendait d'abord.

Il n'aimerait pas à faire connaître son erreur au propriétaire de la ferme; il s'adressera peut-être à un comptable expert de New-York qui lui dira: Comptez ce cheval